

The background is a dark blue gradient with a pattern of lighter blue circles and lines. The circles vary in size and are connected by thin, light blue lines that form a network-like structure, reminiscent of a circuit board or a data network. The overall aesthetic is clean, modern, and tech-oriented.

Acronis

FAQ – Programme Partenaires Cloud d'Acronis

Décembre, 2015

1. En quoi consiste le nouveau Programme Partenaires Cloud d'Acronis ?

Le Programme Partenaires Cloud d'Acronis est une extension du programme Partenaires Acronis. Il vise à aider nos Partenaires Cloud à saisir les opportunités offertes par la croissance exponentielle des données et la hausse de la demande de solutions de protection des données. En tant qu'extension du programme Partenaires Acronis, ce Programme Cloud se décline également en trois (3) niveaux visant à récompenser les partenaires en fonction des ventes réalisées, du niveau de certification atteint et de la participation aux activités marketing. Chaque niveau a ses propres exigences et avantages et donne accès à des ressources spécifiques pensées pour aider les partenaires à développer leur activité et à gagner en rentabilité.

2. Quels sont les avantages clés de ce nouveau programme ?

- Des tarifs ultra compétitifs
- Des remises attractives et des accélérateurs progressifs
- Des récompenses pour la génération de leads et la vente de produits à forte valeur ajoutée
- Des fonds de développement marketing (MDF) et de coopération (Co-op)
- La syndication de contenu Web et de réseaux sociaux
- Une aide à la vente simple et rapide
- Une formation technique et commerciale

3. Pourquoi devenir partenaire d'Acronis ?

- Une technologie éprouvée : depuis 2002, Acronis est un leader des solutions de sauvegarde, de reprise d'activité après sinistre et d'accès mobile, de synchronisation et de partage sécurisés de fichiers, gages d'un faible coût total de possession.
- Une formidable opportunité de croissance : comme toutes nos solutions sont créées à partir de nos propres logiciels pour composer une plateforme unifiée, elles sont parfaitement compatibles et évolutives, offrant des perspectives de ventes additionnelles et croisées.
- Une rentabilité supérieure : nous proposons des incitations financières parmi les plus lucratives et des outils marketing automatisés, vecteurs de développement et de rentabilité.
- Un programme Partenaires solide : nos partenaires bénéficient de l'aide technique, marketing et commerciale qu'il leur faut pour surpasser la concurrence.

4. Quand est-ce que le nouveau programme Partenaires devient effectif ?

Le nouveau Programme Partenaires Cloud d'Acronis débute :

- Le 19 novembre 2015 en Amérique du Nord et dans les autres régions anglophones.
- Le 26 janvier 2016 en Europe du Sud, en Allemagne, en Autriche, en Suisse et dans les autres régions non-anglophones.

5. A quels types de partenaires le programme s'adresse-t-il ?

Il s'adresse aux distributeurs de services Cloud, aux agrégateurs de services Cloud et aux fournisseurs de services.

6. Si je suis déjà partenaire d'Acronis, est-ce que j'ai besoin d'adhérer à ce programme ?

C'est le programme de partenariat officiel des revendeurs et fournisseurs de services Cloud d'Acronis. Si vous vendez déjà des produits Acronis classiques sous licence en tant que partenaire, vous conserverez votre statut de Partenaire Acronis. Vous pouvez également adhérer au Programme Partenaires Cloud si vous souhaitez étoffer votre offre de services et de solutions Cloud d'Acronis. Votre dossier sera traité en priorité.

7. Existe-t-il un droit d'entrée pour rejoindre le Programme et devenir partenaire ?

Non, il n'y a pas de droit d'entrée. Pour le premier niveau (Acronis Authorized Partner), il n'existe pas non plus de volume de ventes minimum. Si vous progressez à un niveau supérieur du Programme, nous vous demanderons de justifier de différents niveaux de certification et de seuils de recettes, mais sans appliquer de droit d'entrée.

8. Comment faire pour intégrer le Programme ?

C'est très simple : commencez par vous inscrire sur le portail Partenaires d'Acronis, à l'adresse : <http://partners.acronis.fr> et renseignez le profil de votre société. Acronis vous confirmera votre inscription par e-mail après vérification. Tout nouveau partenaire du Programme est automatiquement inscrit comme partenaire Authorized d'Acronis. Si vous vendez déjà des solutions Acronis, un représentant commercial d'Acronis vous contactera probablement pour vous inviter à devenir partenaire Gold ou Platinum.

9. Quels sont les différents niveaux du Programme Partenaires Cloud d'Acronis ?

Le Programme Partenaires Cloud d'Acronis se décline en trois (3) niveaux visant à récompenser les partenaires en fonction de leur participation : Acronis Authorized Partner, Acronis Gold Partner et Acronis Platinum Partner. Chaque niveau a ses propres exigences et avantages et donne accès à des ressources spécifiques pensées pour aider les partenaires à développer leur activité et à gagner en rentabilité.

10. Que se passe-t-il si je ne réponds pas aux critères ?

Si vous ne parvenez pas à répondre aux critères d'un niveau donné, concernant les certifications ou les prévisions de recettes, vous serez re-qualifié au niveau inférieur. Mais sachez que même le premier niveau (Acronis Authorized Partner) est une base sûre pour continuer à bénéficier des ressources et du support Acronis.

11. Où trouver des renseignements complémentaires sur le nouveau Programme Partenaires Cloud d'Acronis ?

Sur notre portail, à l'adresse <http://partners.acronis.fr/cloudpartnerprogram/>.

12. Est-ce que je peux m'entretenir avec un représentant d'Acronis pour en savoir plus sur le programme ?

Nous serions ravis d'en discuter avec vous ! Vous pouvez nous écrire à l'adresse e-mail sales_fr@acronis.com.

13. Comment s'inscrire et devenir Partenaire Cloud d'Acronis ?

Inscrivez-vous sur notre portail en ligne <http://partners.acronis.fr>. Acronis vous confirmera votre inscription par e-mail après vérification. Tout nouveau revendeur partenaire est automatiquement inscrit comme partenaire Authorized d'Acronis, et peut dès lors prétendre aux tarifs préférentiels, aux versions d'évaluation des logiciels et aux services de support.

14. Quelle est la période de validité du partenariat ?

Vos activités en tant que partenaire sont évaluées une fois par an. Le passage au niveau supérieur intervient après cette évaluation annuelle, sauf si vous répondez aux critères du niveau supérieur tout au long de l'année, auquel cas la progression pourra être anticipée.

15. Quelles sont les conditions à remplir pour devenir Partenaire Cloud d'Acronis ?

Pour rejoindre le programme, vous devez vous inscrire sur le portail en ligne. Il n'y a pas de droit d'entrée, ni de conditions de recettes pour devenir partenaire Acronis Authorized Partner. Les partenaires de niveaux Gold et Platinum doivent soumettre un business plan à l'approbation du responsable régional. Il est également demandé aux partenaires Gold et Platinum de justifier, dans un délai de 30 jours, qu'ils ont un nombre minimum de salariés détenteurs des certifications Acronis Sales Professionals (ASP) et Acronis Certified Engineers (ACE).

16. Où puis-je acheter les solutions Cloud d'Acronis ?

Vous pouvez acheter nos services et solutions Cloud auprès de nos distributeurs autorisés. Vous trouverez une liste complète de nos distributeurs sur le portail Partenaires à l'adresse :

<http://partners.acronis.fr/home/buy/>.

17. Comment passe-t-on d'un niveau de partenariat Acronis au suivant ?

La décision porte sur différents critères : les niveaux de recettes sur les ventes, les certifications techniques et commerciales, et la contribution aux efforts de marketing. A chaque niveau correspondent des critères spécifiques, clairement établis et consultables sur notre portail Partenaires :

<http://partners.acronis.fr/cloudpartnerprogram/>.

18. A quels types de services de support puis-je prétendre en qualité de partenaire Acronis ?

Selon le niveau de partenariat, vous pourrez bénéficier de remises intéressantes, de versions d'évaluation de nos logiciels, du support technique gratuit, de campagnes de génération de leads et du référencement sur notre localisateur de partenaires. Pour en savoir plus, reportez-vous au récapitulatif des avantages et des conditions de chaque niveau de partenariat:

<http://partners.acronis.fr/cloudpartnerprogram/>.

19. L'accès au support technique est-il prévu au Programme ?

Les partenaires d'Acronis bénéficient d'un support gratuit et illimité par e-mail, par chat, ou en accédant à notre base de connaissances en ligne. Les partenaires Gold et Platinum bénéficient en plus d'une assistance téléphonique 24h/24 et 7j/7.

20. Quels sont les types d'assistance et de ressources d'aide à la vente et de marketing prévus au programme ?

Vous avez accès aux éléments d'information sur les produits, aux outils d'aide à la vente, aux logos/visuels et aux campagnes marketing, tous disponibles gratuitement sur notre portail Partenaires : <http://partners.acronis.fr>. Nous proposons également des services de syndication de contenu pour vous aider à gagner en visibilité sur le Web et les réseaux sociaux, afin de stimuler la demande.

21. Quels niveaux de formation et de certification sont exigés par le Programme ?

Chaque niveau de partenariat a des critères de formation et de certification spécifiques. Pour commencer, tous les partenaires sont invités à une session de formation commerciale. Les partenaires Gold et Platinum doivent justifier d'un nombre minimum de salariés détenteurs des certifications Acronis Sales Professionals (ASP) et Acronis Certified Engineers (ACE). Les spécialisations par type de produit sont recommandées, mais pas imposées. Elles permettent un meilleur référencement sur le localisateur de partenaires Acronis. Toutes les formations sont dispensées par l'Acronis Academy, en ligne ou à l'occasion de sessions sur site. [Cliquez ici pour en savoir plus.](#)

22. Existe-t-il des versions d'évaluation et de démo des logiciels (revente interdite) ?

Oui, des versions d'évaluation gratuite de nos logiciels pendant 30 jours sont disponibles sur le site Web Acronis. Nous proposons également des remises de 50 % sur le prix de vente recommandé pour un certain nombre de licences, réservées à l'usage interne des partenaires uniquement. Pour en savoir plus, reportez-vous au récapitulatif des avantages et des conditions de chaque niveau de partenariat :

<http://partners.acronis.fr/cloudpartnerprogram/>.

23. Quels sont les critères d'Acronis pour mesurer ma performance ?

Nos principaux critères se fondent sur les recettes sur les ventes, la certification technique, ainsi que l'élaboration d'un business plan et la contribution aux efforts en termes de marketing. Pour connaître la liste complète des exigences, reportez-vous au récapitulatif des avantages et des conditions de chaque niveau de partenariat :

<http://partners.acronis.fr/cloudpartnerprogram/>.